Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 9102

Intitulé

Expert(e) en management des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION IONIS School of Technology and Management Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention (s):

Code(s) NSF :326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert/e en management des systèmes d'information a pour responsabilité la conception, l'évolution et le management du système d'information de l'entreprise. Il/elle intervient sur la globalité du système d'information (SI), des aspects stratégiques, métiers et organisationnels aux aspects informatiques et techniques.

Il/elle intervient dans quatre grands types d'activités liées à la conception, à la mise en œuvre et au déploiement des projets de systèmes d'information d'entreprise :

- analyse des besoins stratégiques et métiers
- conception des évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique
- conduite des projets et management des équipes
- pilotage de la validation des solutions réalisées et de leur déploiement au sein de l'entreprise

Dans le cadre des projets d'évolution du système d'information, il/elle peut travailler au niveau de

- la maîtrise d'ouvrage, avec pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue des donneurs d'ordre : il/elle doit donc maîtriser les problématiques stratégiques et métiers

ou de la maîtrise d'œuvre, avec pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue technique (choix techniques, d'architecture technique, gestion des équipes techniques.

La certification atteste les compétences suivantes :

. Analyse des besoins stratégiques du système d'information

- Analyse du fonctionnement de l'entreprise à un niveau stratégique et opérationnel
- Evaluation de la valeur ajoutée et du coût d'un projet Système d'Information
- Rédaction de spécifications fonctionnelles
- . Conception du système d'information
- Etude et analyse du contexte existant : (composant du) système d'information existant
- Etude, analyse et comparaison des composants et technologies nécessaires au système d'information
- Construction de grille de critères pour comparer et proposer différentes solutions technologiques
- Recherche sur les différentes technologies ou outils proposés
- Mise en œuvre et comprendre certaines technologies informatique
- . Conduite des projets système d'information
- Préparation du lancement d'un projet SI et la structuration des relations entre les différents acteurs
- Analyse des risques dans un projet SI
- Interaction avec différents interlocuteurs et récupération d'information
- Compréhension des enjeux MOA-MOE

. Validation et déploiement du Système d'Information

- Conception et animation d'un plan de conduite du changement
- Rédaction de documentations professionnelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- ESN, Editeurs de logiciels
- Conseil
- Banque, Assurance
- Administration
- Télécom
- Industrie
 - Chef/fe de projet maîtrise d'ouvrage, Chef/fe de projet maîtrise d'œuvre
- Consultant/e système d'information, Consultant/e assistance à maîtrise d'ouvrage, Consultant/e-assistance à maîtrise d'œuvre,

Consultant/e fonctionnel/le, Consultant/e technique, auditeur

- Architecte de système d'information, Urbaniste de système d'information, Architecte logiciel
- Ingénieur/e d'affaires, Ingénieur/e technico-commercial/e

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il existe deux voies d'accès à la certification :

. La voie du parcours de formation initiale ou continue.

Dans ce cadre, les admissions suivent le modèle suivant :

- Après un Bac+3 : cursus en 2 ans (avec 2 fois 6 mois de stage)
- Après un Bac+4 ou 5 : Cursus en 1 an (avec 6 mois de stage)

Lors de ces années de formation, l'évaluation se fait par le biais de

- Projets d'évaluation avec mise en situation pour évaluation des connaissances et compétences
- Période de stage en entreprise pour une mise en situation réelle
- . La voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le candidat doit avoir au moins trois années d'expérience dans le métier visé par la certification.

L'évaluation porte sur :

- le dossier décrivant les activités du/de la candidat/e lors de ses années d'expérience et de la mise en adéquation avec les compétences requises
- un portefeuille de preuves (livrables fournis lors des expériences professionnelles en entreprise, ...) une soutenance lors de laquelle sont présentées les activités et compétences acquises

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON COMPOSITION DES JURYS		
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou	X		75% extérieurs - 25 % internes
d'étudiant			50% hommes - 50% femmes
			50 % employeurs - 50% salariés
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		75% extérieurs - 25 % internes
			50% hommes - 50% femmes
			50 % employeurs - 50% salariés
En contrat de professionnalisation	X		75% extérieurs - 25 % internes
·			50% hommes - 50% femmes
			50 % employeurs - 50% salariés
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		75% extérieurs - 25 % internes
			50% hommes - 50% femmes
			50 % employeurs - 50% salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en management des systèmes d'information avec effet au 21 novembre 2009 , jusqu'au 21 novembre 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en management des systèmes d'information" avec effet au 31 décembre 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en management des systèmes d'information" avec effet au 21 novembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques:

427 titulaires depuis 2004

Autres sources d'information :

contact@ionis-stm.com

http://www.ionis-stm.com

Lieu(x) de certification :

Ionis School of Technology and Management : 24 rue Pasteur - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Ionis School of Technology and Management : Campus Paris Sud Ionis Education Group 24 rue Pasteur 94270 Le Kremlin-Bicêtre
- EPITECH Executive MBA : 24 rue Pasteur 94270 Le Kremlin-Bicêtre
- ISG Programme business § management 3+2 (ISG PBM 3+2) 8 rue de Lota 75116 Paris
- IONIS X 2 rue des quatre fils 75003 Paris

Historique de la certification :